

Géoparc « Centre Hérault »

Réunion - OCTON – Vendredi 6 décembre 2019 (14h- 18h)

Compte-rendu

Participants, organisation

- . Liste des participants (annexe 1) – 42 personnes présentes.
- . Animation : D.Oustrain / *Demain la Terre !*; Antony, Cynthia, Hugo, Paul / Etudiants Master2 BEE
- . Prise de notes / rédaction CR : (merci !) A. Durand-Jeanson (base CR +photos), D.Oustrain, E.Pourret, L. Preud'homme

Ordre du jour

- Présentation et échange sur le projet Géoparc
- Inventaire des géosites et compléments
 - Introduction sur le travail réalisé par les Master BEE
 - Apport des participants
- Préparation des assises territoriales sur "éducation à l'environnement, valorisation et préservation du patrimoine géologique", janvier 2020

Résultats attendus

- Lancement de la dynamique participative
- Enrichissement collectif du travail conduit par le groupe d'étudiants (Master BEE)
- Mobilisation de personnes intéressées par le géoparc
- Appel pour la constitution (et la définition du fonctionnement) de : un Conseil scientifique, un GT Géosites – connaissance / préservation, un GT Education / Médiation

DEROULEMENT

Introduction

A leur arrivée, trois contributions étaient demandées aux participants, sous la forme de feuilles libres à remplir puis à coller aux murs :

- 1 / « Votre géosite préféré » en centre Hérault
- 2 / « Ce que vous pouvez apporter au Géoparc »
- 3 / « Une animation grand public que vous pouvez proposer pour faire découvrir le patrimoine géologique »



L'analyse de ces productions montre :

- 1 / une 30aine de sites d'intérêt géologique (géosites) nommés, avec toutefois un attachement particulier pour des géosites situés dans le périmètre du Salagou-Mourèze (1/3 des géosites cités). Mais aussi des sites plus distants (ex. : Carrière de Coumiac, Grande Conque au Cap d'Agde, Pic Saint-Loup)
- 2 / le groupe de participants rassemble des compétences multiples qui peuvent contribuer au géoparc :

Domaines de compétences	Sciences	Education	Tourisme	Economie	Culture et patrimoine	Animation territoire	Autre
Nombre de potentiels acteurs	15	14	6	3	10	8	3

Il sera rappelé pendant la réunion que la démarche proposée pour le projet de géoparc Centre Hérault vise à favoriser l'implication de toutes les personnes qui souhaitent apporter leur contribution.

- 3 / une vingtaine de propositions d'animations ont été recueillies : 5 conférences, 11 sorties sur le terrain et 3 ateliers, ainsi que d'autres suggestions (ex. : mise à disposition d'exposition, appel à participation dans des réseaux d'éducation à l'environnement). Ces propositions vont servir de bases pour constituer un prochain programme d'animation « grand public » (= population locale, visiteurs) pour l'année 2020.

Un appel à participation va être lancé pour constituer ce programme.

Les objectifs de ce programme 2020 sont de :

- o faire découvrir le patrimoine géologique du territoire, et les liens avec d'autres patrimoines, dans le cadre d'un programme diversifié
- o valoriser et faire connaître les personnes – et leurs actions - engagées pour la valorisation et la préservation du patrimoine géologique

Ouverture de la réunion

Introduction par M. le Maire d'Octon, intervenant aussi au nom de la Communauté de Communes du Clermontais et du Grand Site Salagou-Mourèze, les deux organismes étant engagés sur le projet.

M. le Maire a souligné l'intérêt de la démarche portant sur un territoire élargi, au-delà des limites administratives.

Présentation et échange sur le projet Géoparc

Daniel Oustrain / association *Demain la Terre !* présente le projet de Géoparc Monsial UNESCO en centre Hérault ([voir diaporama de présentation en téléchargement](#))



Différentes précisions sont apportées :

- . *Demain la Terre !* a proposé dès 2015 que le territoire s'engage sur une démarche « vers un géoparc ». Afin que cette initiative bénéficie de bases solides, l'association a pris le temps de s'assurer de l'intérêt et de la mobilisation de différentes parties prenantes publiques et privées.
- . A ce jour, il existe plus de 140 géoparcs dans le monde, dont 7 labellisés en France, avec des superficies allant jusqu'à 2000 km² pour les géoparcs français. En France, ils sont gérés par des parcs naturels régionaux, ou des syndicats intercommunaux. En France ainsi qu'à l'étranger, des territoires s'engagent sur des projets de géoparcs à l'initiative de différents acteurs. (Etat, collectivités, associations, coopérative d'entrepreneurs...).
- . L'évaluation pour la labellisation « géoparc » est réalisée par des membres de géoparcs étrangers.
- . Une demande de labellisation sera envisageable une fois que le territoire fonctionnera comme un géoparc (actions conduites sur le territoire, plan d'action élaboré, organisme de gestion et gouvernance définis), à partir de fin 2021 à minima.
- . Le périmètre d'étude a fait l'objet de discussion (**voir Annexe 2 -périmètre**)
- . Un nom devra être trouvé pour le géoparc, une fois le périmètre affiné.
- . L'association *Demain la Terre !* s'est engagée à assurer le portage et l'animation du projet jusqu'à fin 2021, jusqu'à ce qu'un organe de gestion soit défini.
- . Actuellement, le projet bénéficie du soutien financier du Département de l'Hérault. Un soutien dans le cadre du programme Leader Cœur d'Hérault est en cours de demande. Un soutien de la DREAL Occitanie est aussi prévu.
- . Une remarque partagée par plusieurs participants consiste à trouver le fil directeur / la spécificité de ce géoparc le différenciant des autres Géoparcs Mondiaux UNESCO. (**Voir Annexe 3 – Identité du géoparc**)

Parmi les propositions orales il y avait :

- Les affleurements
- 600 millions d'années d'histoire géologique
- La diversité géologique qui est omniprésente sur le territoire, à l'exception du diamant et du platine
- « Le Versailles de la géologie », un surnom donné par les géologues au territoire.

. Par ailleurs, il a été pointé le déclassement de la Dalle de La Lieude, lié à une mauvaise gestion du géosite. Il a été indiqué qu'un arrêté de géotope est en cours pour ce lieu. Cette expérience amène à penser que pour la détermination des géosites, il paraît opportun de les considérer sur un périmètre plus large (ex. Parler de La Lieude plutôt que de la dalle stricto sensu.).

Inventaire des géosites et compléments

- Introduction sur le travail réalisé par les Master BEE
- Apport des participants

Quatre étudiants en Master 2 « Biodiversité Ecologie Evolution » (université de Montpellier) réalisent un travail de groupe (150 h / étudiant) de septembre à décembre consistant à recenser et analyser des inventaires des géosites sur le territoire. Ils doivent établir des préconisations pour le complément de ces inventaires et constituer un Système d'information géographique qui sera utilisable par les groupes de travail qui s'impliqueront dans le projet de géoparc.

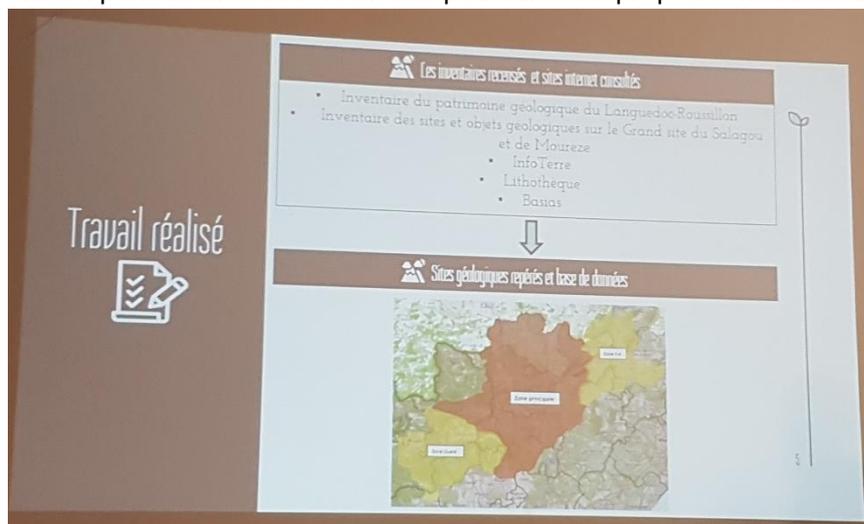
[\(voir diaporama de présentation en téléchargement\)](#)

Les étudiants ont présenté leurs travaux et leurs préconisations concernant 4 critères d'évaluation des géosites :

- Scientifique
- Pédagogique
- Développement local (valeur économique, potentiel touristique, notoriété...)
- Intégrité (état de conservation, vulnérabilité...)

Des remarques sont ressorties par rapport au principal inventaire utilisé : l'IRPG (Inventaire Régional du Patrimoine Géologique) :

- les points de vue ne sont pas intégrés
- les fiches de l'IRPG ne présente que l'âge des terrains d'un géosite. C'est problématique car cela ne permet pas de définir l'intérêt géologique d'un paysage (plutôt dû à sa formation, son érosion)
- l'inventaire est en évolution permanente. Tout le monde peut faire des propositions de modification d'une fiche.



Une fois cette présentation succincte réalisée, il a été demandé de se mettre en sous-groupe afin que chacun puisse contribuer pour compléter le travail engagé. Le périmètre d'étude du géoparc était découpé en 4 zones géographiques. Chaque participant pouvait contribuer à trois zones sur quatre.

Les participants devaient en 1^{er} lieu indiquer les inventaires dont ils avaient connaissance permettant de venir compléter la liste de ceux connus et analysés. Puis était proposé de signaler des « géosites potentiels » (non déjà répertoriés) et d'apporter des compléments d'information sur les géosites identifiés.

Ensuite, il a été proposé que chacun puisse sélectionner selon ses propres ressentis, à l'aide de gommettes, trois sites prioritaires à valoriser et trois sites à préserver.

Les différents apports seront intégrés dans les rapports finaux qui seront réalisés par les étudiants.

Préparation d'Assises territoriales sur : "éducation à l'environnement, valorisation et préservation du patrimoine géologique", janvier 2020

Sur la dernière demi-heure, a été exposée la proposition d'un évènement local prévu dans le cadre des « [Assises de l'EEDD – Education à l'Environnement et au Développement Durable en Occitanie](#) ».

Il est proposé de réaliser des Assises « [Education à l'environnement, valorisation et préservation du patrimoine géologique](#) » en Centre Hérault, en janvier 2020 à Octon.

Une première demi-journée serait axée sur le thème « Actions éducatives en milieu scolaire et patrimoine géologique », avec des sorties sur le terrain puis un regroupement salle.

Une seconde journée permettrait d'aborder de façon plus globale « la valorisation et la préservation du patrimoine géologique », tout en nourrissant le projet de géoparc centre Hérault.

La préparation de ces assises est assurée par *Demain la Terre !* qui s'appuiera sur les personnes ayant signifié leur intérêt pour participer à un Groupe de Travail « Education / Médiation » en cours de constitution.

Il est aussi rappelé aux participants l'invitation à se signaler pour s'impliquer dans le projet géoparc au sein des instances suivantes en cours de constitution :

- le conseil scientifique
- un groupe de travail Education/Médiation
- un groupe de travail « géosites – inventaire »

Par la suite vont aussi être installés :

- le comité de pilotage
- un groupe de travail « géotourisme / économie »

Par ailleurs, il a été pointé l'intérêt de créer / rendre accessible un annuaire des acteurs socio-professionnels et de leurs activités thématiques sur le territoire.

Clôture de la rencontre à 18 heures.

ANNEXE 1 – Liste des participants

Personnes présentes	
AMBERT	Martine
BOUTELOUP	Rémy
BRUNET	Patrick
CADET	Cynthia
COSTE	Bernard
DAILLAN	Hugo
DAVID	Luc
DESCHAMPS	Héloïse
DELMAS	Diane
DURAND-JEANSON	Alexis
ENGELS	Amaury
FOUCHE	Stéphane
FREVILLE-BOUGETTE	Anne
GELLY	Emile
GOUJON	Claude
GOUJON	Monique
HALLEU	Bernard
HANSMANN	Jean-Yves
HERNANDEZ	Patrick
HOULES	Noël
LABRANCHE	Paul
LACROIX	Jean-Claude
LAVIGNE	Aude
LE GOFF	Elisabeth
LESCLINGAND	Claude
LOPEZ	Michel
MALAVIEILLE	Jacques
MARTIN	Philippe
MICHEL	Thomas
MORVAN	Yann
OUSTRAIN	Daniel
POURRET	Emilie
PREUDHOMME	Laurence
ROBERT	Anthony
SOLER	Michel
USSELMANN	Pierre
VENTURINI	Christopher
VIGOUROUX	Jean-Pierre

Personnes excusées	
ABBIATE	Jean-Marie
BARDEAU	Francis
BARRAL	Claude
BESSET	Françoise
BOUSQUET	Jean-Claude
BOYER	Magali
CARCELLER	Claude
CASAGRANDE	Sandro
DE VITOT	Guilhem
FALIP	Jean-Luc
GOMBERT	Jean-François
HUET	Sabine
MARECHAL	Sandrine
MAZERAN	Frédéric
PIQUART	Benoit
RICHARD	Jean-Claude
SOTO	Jean-François
STEYER	Jean-Sébastien
TABUCE	Rodolphe
VINCENT	Magali

ANNEXE 2 – périmètre du géoparc

Un périmètre d'étude a été présenté, à définir avec les acteurs, couvrant les zones suivantes :

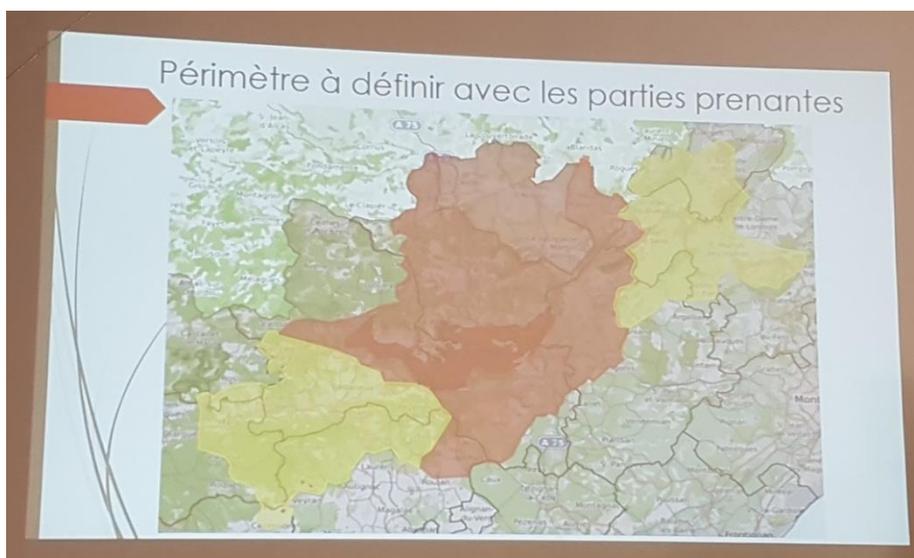
- Au nord, le Lodévois & Larzac, avec éventuellement des sites voisins dans le Gard.
- A l'est, jusqu'au Pic Saint Loup et Ganges et au plus loin.
- Au sud, les parties « nord » du Clermontais et de la Vallée de l'Hérault.
- A l'ouest, il s'agit d'aller au-delà de Bédarieux, dans le Haut-Languedoc.

Le Cœur d'Hérault, et plus particulièrement le bassin permien du lodévois, est au cœur du périmètre.

Il est rappelé que ce périmètre d'étude a été défini provisoirement en se basant sur les géosites recensés dans l'inventaire régional du patrimoine géologique ainsi que sur différents paramètres (bassins de vie, sites touristiques, autres sites patrimoniaux,...).

Le périmètre d'étude a fait l'objet de discussions et de suggestions :

- Le territoire du géoparc est une aire géographique unifiée. Si la superficie doit être limitée (cohérence de territoire, diversité d'acteurs impliqués, manque de « lisibilité du périmètre... »), il est envisageable de faire des liens avec sites extérieurs au périmètre. Il s'agirait de considérer ces géosites comme des sites « satellites » .
- Pour établir le périmètre, il semble pertinent de s'attacher en premier lieu à définir le « fil conducteur général », « l'identité géologique qui fait la spécificité du territoire par rapport à d'autres géoparc...
- Intégrer une partie du Nord Ouest du département (Hercynien)
- Liens avec le volcanisme d'Agde, afin de valoriser la continuité du système volcanique
- Quelle prise en compte des multiples cavités et grottes ?
- Possibilité de fixer un premier périmètre et après labellisation, possibilité de faire une demande d'extension à posteriori (10% possible)
- Se questionner sur l'adéquation de la démarche avec certains sites sensibles (ex. / Dalle de la Lieude) ou encore sur les liens entre le géoparc et des carrières (ex. : exploitation de la carrière du Vissou, et protection/valorisation du site)



ANNEXE 3 – « Identité du géoparc »

Chaque géoparc présente une spécificité. Concernant l'identité du géoparc en cours de définition, il est prioritaire de déterminer un « fil rouge », « un scénario » qui soutiendra une identité cohérente tenant compte des intérêts géologiques, du périmètre, des parties prenantes...

A été évoqué sur la particularité du territoire :

- La concentration de sites exceptionnels reconnus comme partie intégrante du patrimoine géologique Languedocien et français.
- Accès à toute l'histoire géologique de France
- La qualité et la richesse des affleurements régionaux qui retracent 600 millions d'années d'histoire de paysages (mosaïque, polychrome, Versailles de la Géologie) et d'histoire de l'Homme.
- Quantité d'échelles stratigraphiques à repérer dans le paysage, très pédagogique pour former les jeunes.
- Toutes les ressources minérales exploitées par l'Homme sont représentées à l'exception du diamant et du platine
- Richesses en points de vue sur les paysages

Points de vigilance :

- Il est important de bien clarifier ce périmètre en le consolidant avec un fil rouge afin d'avoir un discours cohérent, compréhensible par les politiques, qui permette d'expliquer pourquoi tel endroit n'est pas dans le périmètre.
- Le nom du géoparc est un point important dans son identité
- Un équilibre est indispensable entre les intérêts scientifiques du territoire et la « dimension politique et territoriale ». A ce titre, la place du conseil scientifique doit être primordiale et la composition du comité de pilotage doit tenir compte de cet équilibre à respecter.
- La notion même de « géoparc » est définie par le regroupement de sites géologique d'intérêt international. Une attention particulière doit être portée aux sites dégradés ou vulnérables (ex. : Dalle de la Lieude, carrière du Vissou, stratotype de la Serre...).